

INFORMATIONS AUX ACCOMPAGNANTS

Madame, Monsieur,

La clinique du Val d'Ouest-Vendôme met à la disposition des parents d'enfants hospitalisés des **lits d'accompagnant**.

Nous sommes conscients que les demandes sont très importantes, mais nous ne pouvons malheureusement pas répondre à toutes. Dans tous les cas, nous privilégions les âges, les pathologies qui imposent un accompagnant. Dans ce dernier cas, il peut vous être demandé de réduire votre temps de présence auprès de votre enfant, pour permettre la prise en charge d'autres enfants.

Nous savons que, devant l'angoisse des parents, cette politique peut être sujette à critique, mais nous vous demandons de bien vouloir faire confiance à l'équipe d'encadrement qui, en fonction des disponibilités, des urgences, des âges et de la pathologie des enfants, peut prendre une décision contraire à vos attentes. Nos équipes connaissent parfaitement ces critères.

Pour information :

Pour un enfant de moins de 6 mois, la surveillance de nuit le jour du bloc opératoire se fait systématiquement en salle de soin auprès de l'infirmière et non dans la chambre.

En outre il est souhaitable que, pour le bon déroulement des soins, pour la sérénité du service, et pour le respect des règles élémentaires d'hygiène hospitalière, **un seul accompagnant** reste auprès de l'enfant la nuit. Seuls les parents (père ou mère) peuvent rester en accompagnant. En cas d'exception, l'équipe et la surveillante doivent être prévenues et donner leur accord. Dans ce cas, l'accompagnant doit être majeur.

De même, pour le respect des patients et des règles d'hygiène hospitalière, il n'est pas acceptable d'apporter et de consommer des **repas extérieurs dans la chambre**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Direction

TARIFS

- ♦ chambre particulière : 63 € / jour facturé
- ♦ supplément à prévoir en cas de la présence d'un accompagnant :
 - * lit + petit déjeuner : 23 € / nuit
 - * couchette + petit déjeuner : 19 € / nuit
- ♦ repas : 10 € (11 € si boisson / repas enfant : 5,50 €)
- ♦ sandwich : 3,80 €

REPAS D'UN ACCOMPAGNANT

Les cartes-repas sont disponibles au service d'accueil (R. de C.).

- 1) Repas du soir : donner la carte-repas au service de soins avant 17H00. Le menu du jour vous sera apporté dans la chambre en même temps que celui de l'enfant.
- 2) Repas de midi :
 - a) **Le Week end** : repas servi dans la chambre. La carte-repas doit être remise au service de soins avant 10 H. Le menu du jour vous sera apporté en même temps que celui de l'enfant.
 - b) **En semaine** : repas pris en cafétéria. La carte-repas doit être remise au serveur en fin de chaîne après avoir fait votre choix de plats.

Le jour de votre admission, si vous souhaitez un repas accompagnant, merci d'appeler le service avant 16H pour le commander.